



Avis de reclamation de creanciers rogers

Par **Brigitte Lariviere**, le **10/03/2008** à **01:10**

bonjour j'ai acheté un téléphone cellulaire chez walmart à 0\$ avec un contrat de 3 ans jusqu'à tout va bien on m'envoie travailler à l'extérieur j'habite Joliette on m'envoie à Magog pour tout le temps je paie mes comptes approximatif de d'habitude parce que je ne suis pas retourné de l'étranger à Joliette quand je reviens un compte de cellulaire de 500\$ m'attend je les contacte il m'explique pas dans ma zone donc tout les appels factures sont en longues distances essaie de casser mon contrat ne veulent pas parce que j'ai un solde à payer pas les moyens de payer donc laisse aller les choses on est au mois de mars il me rejoint au travail et me dit de payer la somme de 1200\$ tout de suite pas plus les moyens de le faire que peux-t-il arriver j'ai reçu une lettre cette semaine services financiers nco inc peuvent-ils saisir ma paye ou des choses de toutes façons je n'ai rien à part mon salaire de chez walmart merci de votre réponse